



Héritage de ma grand mère qui ce passe mal

Par **bastou**, le **06/10/2010** à **21:16**

Bonjour,

pouvez-vous m'aider pour ma maman?

Ma maman vient d'hériter (avec 3 autres soeurs) de sa mère décédé récemment.

Dans le testament fait par ma grand mère, la quotité disponible dont elle disposait à été reportée sur 2 de mes tantes, ce qui donne la répartition suivante:

3/16 x2 pour ma maman et une de ses soeurs

5/16 x2 pour ses 2 autres soeurs.

Le notaire lui a indiqué que toute cela est légal.

Par contre, ma maman suspect que ses 2 soeurs favorisées par le testament ont perçu de l'argent de la part de leur mère avant son décès au cours de ces 15 dernières années, bien qu'ayant un petit salaire elles ont acquis chacune une maison et mènent un train de vie au-dessus de leur moyens (voiture neuve, vacances, voyages, croisières, etc....)

Comment savoir et prouver s'il y a eu détournement d'argent?

Le notaire a conseillé à ma maman de demander aux banques les relevés de ma grand mère mais cela est très onéreux, n'y a t'il pas moyen de faire autrement?

Dans un premier temps, ma maman avec son autre soeur n'ont pas signé la succession, combien de temps peut durer légalement cette situation?

sinon que faire?

merci d'avance